

Barmes News n°38

Hier, aujourd'hui, demain à la découverte de notre village

Juillet 2012

La Pereuva : livre-autel sur les pentes de l'Uja de Mondrone

Les tribulations extraordinaires d'un alpage millénaire

Une fontaine particulière

Anciens poids et mesures en vallées de Lanzo

La production du charbon de bois

Retour sur la catastrophe alpine à la Pointe d'Arnaz

La glace d'été, les systèmes de réfrigération dans le passé

Les conseils de soin de Don Perotto (deuxième partie)

Lou biancoùn, la pierre blanche au pouvoir de protection

Chronologie historique de Balme 1971- 1990

Réalisé par les soins de la commune de Balme, chargeable depuis le site web www.comune.balme.to.it

Envoyer les articles à l'adresse mail gianni.castagneri@libero.it

La Pereuva : le livre-autel sur les pentes de l'Uja de Mondrone

Ariella Robetto

Les zones des Alpes où se trouvent des roches gravées correspondent presque toujours à des régions de pâture, souvent en position élevée, situées sur les pentes de quelque montagne et particulièrement visible des alentours.

Il en est ainsi pour la Pereuva – pera-euva – la pierre œuf, un véritable monument historié en Val d'Ala sur les pentes de l'Uja de Mondrone. Sur les cartes, le toponyme indiquant l'alpage éponyme et un peu écarté, abandonné depuis des années, est devenu Parona ou Parova, et pour ceux qui s'intéressent aux gravures rupestres, le monolithe, on ne sait sur quel fondement, est signalé comme « paroi d'Inanna ». Inanna fut la déesse sumérienne de la végétation et de la maternité.

On peut rejoindre la pierre-œuf par la piste commode qui relie Mondrone à Pian Prà, desservant les muandes des Caoudré, l'alpage de Pian Bosch et d'autres implantations aujourd'hui abandonnées ; là, on l'aperçoit d'en haut et elle peut passer inaperçue à ceux qui suivent distraitement le parcours de la GTA vers le lac Vasuero et le col du Trione.

Pour la découvrir dans toute sa grandeur et sa magnificence, il est nécessaire de remonter le vieux sentier, parfois effacé, qui la rejoint, après avoir parcouru dans un mélezin lumineux, un étroit petit vallon s'ouvrant soudain à l'improviste sur un amphithéâtre parsemé de blocs erratiques aux proportions modestes. La roche émerge du sentier raide, qui la cachait au regard jusqu'à la fin, se dressant sur le plateau comme une grande stèle naturelle dont la forme évoque vaguement un œuf. Cette forme aura certainement frappé les bergers qui, depuis des époques reculées, fréquentèrent les alpages ensoleillés en aval de l'Uja. Depuis toujours, l'œuf est riche de symboles qui renvoient à la sphère de la sexualité et de la fertilité, représente le début de toute chose, la vie du monde, la fécondité de la terre, l'origine de toutes les forces productives de la nature.

L'œuf a l'apparence d'un objet inerte et pourtant il contient en lui un germe de vie, retenu comme transmissible par magie. Pensons à la récolte des œufs, faite par les enfants (les

êtres les plus riches en énergie vitale) pratiquée encore aujourd'hui dans nombre de cérémonies de printemps, à commencer celle du carnaval. Rappelons l'usage, réservé aux mariés, de manger un œuf le matin des noces ou au moins de le porter caché dans la robe, ou encore l'habitude d'enterrer un œuf dans le champ ou l'étable remontant à la Rome antique, quand les œufs, le vin, le lait et le miel étaient utilisés lors des cérémonies de purification des champs. Dans les basses Alpes françaises, à Gréoux-les-Bains, se dresse sur une hauteur une chapelle champêtre dédiée à Notre Dame des Œufs. Ici, les femmes ayant des problèmes de fertilité, montaient en procession, le lundi de Pâques, jusqu'à la moitié du siècle dernier, au long d'un sentier escarpé, emportant deux œufs, un dans chaque main, qui ne devaient absolument pas se rompre durant le trajet. Arrivées à la chapelle, elles en gobaient un de suite avant d'enterrer l'autre aux environs de l'édifice. À l'occasion de la fête rituelle de la Nativité de Marie (8 septembre), elles revenaient sur les lieux et déterraient l'œuf. Si celui-ci était encore intègre et conservé, elles allaient être enceintes rapidement, puis accoucher heureusement. Aujourd'hui encore, la chapelle conserve des lettres d'action de grâce pour des grossesses, des œufs, de nombreuses photographies de nouveaux-nés, rubans avec l'annonce des naissances, petits poupons et jouets offerts à la Madone des mères, en provenance de toute la France en reconnaissance de la grâce reçue.

Rien d'exceptionnel, donc, que le monolithe à la forme curieuse émergeant en élan majestueux du pâturage, ait été probablement à une époque lointaine, une idole à adorer, à qui confier la prospérité des hommes, des animaux et des cultures.

La paroi sud-est de la Pereuva domine de plus de 20 mètres à la verticale la zone des prés, elle est incisée à sa base avec de nombreux pétroglyphes, sur environ 2 m de hauteur ; des écritures d'époques différentes, dont une en caractères gothiques, noms, initiales, dates diverses : 1770, 1825, 1867, 1897... Mais ce qui fait de la Pereuva un monument particulier, différent des rochers gravés habituels, ce sont pourtant d'autres signes, de type non figuratif.

On remarque les nombreuses cupules, dont certaines assez volumineuses : deux de forme circulaire, une triangulaire, une trapézoïdale ; les microcupules, disposées en ovale ou en cercle, sont surtout intéressantes par la constante des nombres 7 ou 8 qui peuvent faire penser à des références magiques ou à une forme de cérémonial. Les signes cruciformes, assez répandus dans toutes les vallées alpines, apparaissent multipliés sur la paroi de façon quasi obsessionnelle ; ils remontent à des périodes précédant ou succédant au christianisme et sont sûrement des indices de la sacralité du lieu. (Mais il y eut certainement une continuité de ce répertoire lié aux cultes de fertilité de la terre depuis 4000 ans avant J.C. jusqu'après le Moyen Âge ; en observant certains graffitis muraux modernes, on peut encore retrouver la même symbolique exclusivement liée à la sphère de la sexualité). Certains d'entre eux pourraient être qualifiés, avec beaucoup de prudence, d'anthropomorphes, représentant donc l'être humain.

Le cercle radié, (8 microcupules reliées à un centre par autant de rayons, puis, entre eux, par une ligne de circonférence), comme les nombreuses figures en étoiles (quelques-unes plus récentes, visibles encore il y a une dizaine d'années, reproduisant des rosaces à 4, 5 ou 6 pétales inscrits dans un ou plusieurs cercles concentriques) semblent, dans leur mouvement de rotation, charger d'énergie le statisme de la pierre.

Toutes les formes circulaires, peut-être reliées à l'observation directe des disques solaire et lunaire, sont parmi les signes les plus anciens tracés de la main de l'homme et qui se sont les plus maintenus dans l'histoire humaine. On suppose que la procréation et la fertilité ont trouvé dans le cercle leur identité d'expérience religieuse : le signe circulaire se relie de fait non seulement au soleil et à la lune, mais aussi à la forme du vagin par lequel chaque être vivant vient au jour ou comme cavité contenant l'obscurité du mystère. Quand on pense aux cupules circulaires recueillant l'eau de pluie en leur cavité, on peut retenir l'idée de représentation de l'utérus maternel d'où naît la vie et où l'on croyait retourner après la mort. La naissance connue était celle liée à l'accouchement et à la femme ; une telle image ne pouvait être réélaborée que par la structuration d'un modèle symbolique de « nouvelle naissance » et d'une vie future après le décès. Le défunt était d'ailleurs enterré blotti en position fœtale dans le giron de la terre mère (dans l'humus= inhumer) ou dans une cavité

de roche, symbole de l'utérus féminin, saupoudré d'ocre rouge « sang de la vie » dont est taché le nouveau-né au moment où il voit le jour.

Les rosaces à 6 pétales sont particulièrement intéressantes dans le contexte des figures circulaires (représentant une étoile à l'intérieur d'un cercle) : signes formés de six éléments qui ont été écrits ou gravés pendant des millénaires dans le but d'éloigner les mauvais esprits et d'attirer ceux favorables à l'agriculture ou l'élevage.

Sur la paroi de la Pereuva figurent aussi quelques signes à formes d'arbre et de peigne, fines incisions linéaires et filiformes remontant à une culture lointaine. Les figures d'arbres, ligne centrale à branches horizontales ou descendant en arêtes de poisson, le sapin classique dessiné par les enfants, paraissent reliées à la figure humaine : l'arbre, comme l'homme, de fait, naît, croît, se reproduit (mais il peut aussi être stérile), meurt. Ce n'est pas par hasard que ces signes sont indiqués comme « homme sapin ». Le schéma « en peigne » est au contraire généralement utilisé pour représenter les animaux.

Les signes en pelle ou en arbalète, présents sur la paroi, pourraient aussi se relier à la figure humaine (l'homme avec les mains jointes sur la tête et les pieds réunis) : le dit homme en phi, de la forme de la lettre de l'alphabet grec.

La Pereuva, comme tous les lieux liés à d'anciennes formes de religiosité, est le siège d'une légende concernant un autre « fossile » parvenu jusqu'à nous depuis les mythes primordiaux : l'homme sauvage, image de lointains ancêtres dont on pourrait reparcourir symboliquement l'évolution à travers le temps dans l'apprentissage des techniques des hommes de la préhistoire. Il se dit que, dans la fissure ouverte dans les rotondités de la paroi nord du monolithe, là, où au printemps, le bouquetin vient brouter les tendres bourgeons des mélèzes, vit un *servadjjou*, seul aux côtés de son dieu de roche. Il chante chaque jour la prière composée de signes et invoque le soleil, l'eau, l'herbe et la proie. Quand, au début de l'été, les *arbouòrn* (les cytises) ornent les bois de leurs grappes d'or et que les pentes se fleurissent de primevères lilas, lui, comme depuis tant de millénaires, laisse son abri et parcourt les anciens sentiers jusqu'aux pâturages de *Pian Saulèri*, en amont du Pian della Mussa, dont il revient quand les arbres brûlent sous la neige.

Aujourd'hui, les hommes laissent des signes fugaces qui, vite, s'effaceront ; ils n'osent plus défier l'éternité à l'instar des ancêtres de la Pereuva qui surent faire un livre et un autel, craignant le « pour toujours ». Lou servadjou, depuis l'obscurité de la caverne, les observe en se cachant et écoute son cœur battre pour ces fils sans futur.

L'épopée extraordinaire d'un alpage millénaire

Gianni Castagneri

Pian Ciamarella est une belle plaine en conque, située en amont du Pian della Mussa, vers 2114 m d'altitude et exposée au midi. L'étymologie du toponyme indiquerait, compte tenu de la présence de sources et de cours d'eau, une dérivation de *cioum* et *maré*, synonymes piémontais de *mouis* par lequel on définit des terrains marécageux. Aujourd'hui, ces alpages et leurs pâturages sont la propriété de la commune de Balme, mais il n'en fut pas toujours ainsi.

Parmi les premiers à fréquenter la haute vallée, il semble que depuis le deuxième siècle après J.C. tout le plan de la Mussa ait été possédé et utilisé par la famille romaine des Vennii qui donnèrent leur nom à tout le plateau (*in venonnio*) et qui, désormais, identifie l'alpe et la roche Venoni (en dialecte *lou nouni*). L'utilisation de cet espace comprenant la Mussa et les zones environnantes se déploya à travers des contextes divers, devenant la propriété, déjà avant l'an 1000, des abbés de San Mauro, qui, en propre ou les concédant en location, en restèrent en possession pour plusieurs siècles. En 1341, les moines bénédictins de San Mauro de Pulcherada, près de Turin, cédèrent tous leurs avoirs aux Vallées de Lanzo, se réservant pourtant « l'alpe à l'adret de Venoni et de Ciamarella ». Au début de 1400, l'Alpe de la Losa à la Mussa était tenue par Giovanni Massa de Balme et consorts et par les héritiers de Martino Battaglia (d'où vient peut-être l'Alpe de la Battaglia, aujourd'hui en ruine

et située aussi à l'intérieur des terrains de l'alpage communal) qui payaient respectivement au châtelain 300 livres de fromage, environ 110 kilos.

En 1429, Giovanni Solerio de Balmis prit en location auprès de Giovanni de Gaschis, abbé de San Mauro « *l'alpe située aux confins d'Ala in Venonio, autrement nommé Zamarella pour la redevance annuelle de 24 rubs (220 kg environ) de fromages (serac), 24 livres (8, 85 kg) de beurre filtré, 60 livres (22 kg) de ricotta, 8 livres (3 kg) de poivre dus au duc de Savoie* ». Ces produits étaient consignés par Solario et les familiers de la maison de l'abbé qui donnait pourtant en échange, qui sait pour quel motif, du blé, du seigle et des fèves pour la valeur de huit gros en monnaie courante.

(Le gros est une monnaie d'argent utilisée au Moyen-Âge ndlr)

Le conflit pour l'Alpe de Ciamarella

C'est dès le début du XVII^e siècle que commencèrent les disputes entre les abbés, qui, avec la distance, ne pouvaient s'occuper directement du fonds, et les habitants de Balme, lesquels revendiquaient d'avoir fait pâturer leurs bêtes de temps immémorial, l'occupant et l'ayant en partie acheté et en cela soutenus par le noble Giovanni Castagneri *Lentch*, utilisaient et jouissaient de presque tout le territoire du plateau comprenant les propriétés de l'abbaye. En 1651, on parvint à une transaction entre l'abbé della Rovere de San Mauro et les Balmis représentés par les nobles Michele Boggiato, Bernardo Vescato et Pietro Antonietto, maire. L'accord, conclu le 22 mars de cette année à Turin, prévoyait que l'alpe de Ciamarella resterait en possession des abbés, mais permettait à la communauté locale le pâturage et l'exploitation du bois « *sur la dite alpe comme il se fait excluant pourtant du dit droit (...) de la fête de San Vito à celle de San Bartholomeo, soit depuis le début de l'inalpage jusqu'à la désalpe...* », ce qui revenait à dire entre le 15 juin et le 24 août. Les délégués de Balme firent inscrire leurs propres remontrances par le fait « *d'être venus du dit lieu à cette ville à pied et d'avoir fait pendant douze jours l'aller et retour pour aboutir à l'acte sus dit au nom de leur communauté, protestant pour les frais* ».

Le 4 décembre de la même année, suite aux mesures effectuées le 17 juillet, il fut également mis fin au conflit qui, depuis 1613, opposait les abbés et le noble Giovanni Castagneri sous-locataire de l'Alpe de « *Chiamarella* » qui avait usurpé une partie des terrains de l'Alpe et construit une chapelle et une maison au lieu Gineuro et Marmotera, réduisant ainsi les prés de fauche. En outre, il avait acquis, en 1599, auprès du « magnifique » Carlo Antonio Perachio, une partie de l'Alpe Venoni, alors que le reste lui appartenait déjà.

Les héritiers de Castagneri reconnurent donc la propriété des abbés sur l'Alpe de Ciamarella, mais ils réclamèrent et obtinrent le droit de pâture « *jusqu'au gïaietto* » vers Ciamarella, l'actuelle Alpe Giassât et que la roche dite « *le Cornollo della Biondà* » (aujourd'hui connue comme *Lou Courounè*) en amont de l'Alpe du Roulè, marque la limite entre l'alpe même et celle de la Mussa.

De fait, les accords souscrits récompensèrent l'habileté des montagnards qui surent exploiter l'incurie et la faible connaissance des lieux de la part des abbés, se voyant ainsi reconnaître des droits sur des propriétés pendant dix mois de l'année et s'en appropriant même une partie. Au cours du XVIII^e siècle, l'alpe fut encore louée à divers particuliers : en 1730, à Gio Antonio Castagneri et son frère le prêtre don Giacomo Antonio pour 165 livres du Piémont, plus « *deux tommes et deux fromages de chèvre* » avec l'obligation d'entretien de l'alpe. En 1739, ceux-ci faisaient pourtant observer comme « *les bâtiments abritant le bétail et ses gardiens étaient en mauvais état et menaçaient ruine* ».

Le dernier abbé à s'occuper de l'alpage jusqu'à la suppression de la propriété ecclésiastique fut le comte Giacinto Amedeo Vagnone qui renonça, en 1777, à l'évêché d'Alba pour gérer l'abbaye de San Mauro. En la fin de ce siècle, la Révolution qui enflamma la France entraîna l'invasion de la Savoie, territoire de l'état sarde. L'occupation, et l'annexion des propriétés transalpines de la Maison de Savoie en résultant, s'acheva entre la fin 1792 et le début de 1793, quand la guerre se déplaça sur la ligne de partage des eaux en montagne. C'est dans

ce contexte, qu'en décembre 1792, les montagnards des villages les plus élevés furent mobilisés et que les maires des communes reçurent armes et munitions : *« les communautés d'Ala, Mondrone et Balme, reçurent 30 fusils, 140 pierres à feu, 1000 cartouches de balles, le tout sur ordre de sa majesté, expédiés hier soir par la Régie de l' Arsenal à l'usage de ces communautés pour résister et garder les passages que les Français tenteraient d'utiliser pour se rendre au-delà des monts. »*

L'habile stratégie du jeune Napoléon Bonaparte lui permit toutefois de parvenir ailleurs à la victoire, en Ligurie et en Piémont méridional, jusqu'à la défaite savoyarde définitive, ratifiée par l'armistice de Cherasco et la Paix de Paris. De l'autre côté de la Bessanèse, il y eut quand même une certaine résistance contre la confiscation du bétail et des récoltes, ainsi que contre la levée obligatoire, tant qu'en mars 1796, les jeunes de Bessans traversèrent le Collerin de nuit pour échapper au recrutement. Beaucoup arrivèrent à Balme les pieds gelés.

L'acquisition de l'Alpe par la commune

C'est justement le début de la période napoléonienne qui apporta des changements en haute vallée d'Ala. Grâce à l'introduction de nouvelles dispositions, la commune de Balme entra en possession des biens relativement à l'Alpe de Ciamarella en 1799, contre la somme de 5000 liras. Suite à la mesure qui organisait l'aliénation des biens ecclésiastiques, les biens furent vendus à l'encan comme les biens de l'abbaye de San Mauro Torinese, le 14 avril de l'année *« septième année républicaine, première de la liberté du Piémont, 25 de Germinal »*. L'acte d'achat fut dressé dans une des pièces du Bureau du Procureur général. Pour représenter la commune, Giacomo Martinengo *« député et procureur »* et Giacomo Filippo Boggiato *« témoin »*, en vertu des arrêtés des 9 et 30 novembre précédents, rédigés à la suite de la rencontre *« convoqué et réuni par ordre du sous nommé maire l'Ordinaire et Particulier Conseil de la Communauté de ce lieu, les habituels signes de cloches et les avis verbaux de ce maire ont fait parvenir par défaut aux hommes en service »*. C'est Giovanni Rolando de Ceres qui fut chargé de l'estimation : *« Malgré la grande quantité de neige qui encombre encore la majeure partie des terres constituant l'alpe, dite Chiamarella, située sur le territoire de la commune de Balme, selon la commission qui rendit l'arrêté du 16 échu en ventôse, j'ai pu me rendre à en faire l'expresse visite. Pourtant, comme cette même alpe, se trouvant en cohérence avec les autres alpages possédés par les héritiers de Pancrazio Castagneri, soit divers particuliers de Balme, propriétaires du dit lieu de la Mussa, de la commune de Forno, près de Groscavallo, et le sommet de la montagne vers la Savoie, fut par moi plusieurs fois, et spécialement en automne, avant échéance, vue et observée pour que soit pleinement pratiqués extension, qualité, valeur et rendement, Ayant vu que la même alpe se trouvait dépourvue des bâtiments nécessaires, même en bois, de quelque sorte et en grande partie encombrée de pierres et seulement, car assez sauvage, dédiée à l'alimentation des brebis et menu bétail comme ensuite, selon les nouvelles qui me sont données, qui reste assujettie en faveur de la commune et particuliers de Balme pour son usufruit jusqu'au 14 de juin et après le 24 août de chaque année. Je crois et juge que cette alpe de Chiamarella a une valeur de 5000 liras, à ce prix j'en ferais l'achat si je me trouvais dans ce cas. »*

L'Alpe fut aliénée *« par édit royal du 13 octobre (1798 ndlr) et il fut concédé à la commune un prêt avec oblation de forme équitable... au moyen d'un délai adapté et des requis opportuns »*.

Le conseil de Balme en proposa l'achat *« aussi en vue des graves dépenses auxquelles la commune était assujettie pour le maintien de Mr le curé, église et chapelain et en vue la plus grande de nos misères qui nous accable et à laquelle nous serons toujours soumis. Les habitants de ce lieu qui ne tirent leur alimentation annuelle que des fruits du bétail, comme le dit la chose publique et notoire et pour cela tous unanimes et concordant sur le sentiment commun. »*

Le cahier des charges du fermage

Une fois obtenue la validation de l'achat, la commune de Balme pourvut à louer l'alpe par « ordonnance du 20 août 1800. Le 7 mars 1801, à Turin, les « municipaux » Gio Batta Bricco et Pietro Castagneri signèrent l'acte de fermage entre « *le citoyen Ottavio Provana Collegno qui paiera pour les 6 années concédées à partir du 1^{er} janvier 1801 jusqu'à la fin décembre 1806 la somme totale et bien évaluée à 36 livres en monnaie sonnante.* »

Puis un cahier des charges est compilé qui décrit les obligations du fermier. Pour des motifs non éclaircis, mais qui concernent probablement une indemnité due à de précédents fermiers, il devra verser dans l'année à Gio. Matteo Berardo de Groscavallo la somme de 400 livres en avril, puis 200 livres en juin et d'autre part 500 livres à Giuseppe Bruno de Mazé avant le 25 décembre. Le reste pour parvenir aux 3600 livres convenues, sera payé à la commune par traites de 500 livres annuelles pour les 5 années à venir, avant octobre et sans intérêts.

Le berger aura « *le devoir de faire garder son troupeau sur l'alpage de façon à ne causer aucun dommage aux particuliers limitrophes sous peine de réparation des dommages dont ils auraient à souffrir et pareillement lors de la montée et de la descente des troupeaux à l'alpe. Il sera tenu de le tenir avec soin sur le chemin public sans causer de dommages aux voisins.* »

Le même sera obligé d'employer tout « *l'engrais* », le fumier provenant du maintien des animaux en pâture au bénéfice de l'alpage.

Enfin, « *la municipalité a l'obligation, outre d'entretenir les cabanes et fabriques dans le même état qu'en usage avec les autres bergers, d'aider le citoyen Provana Collegno lorsqu'il voudra construire ou rénover les fabriques, d'y concourir pour l'approvisionnement en matériaux et rien de plus.* »

Le 24 novembre 1806, par écriture privée, on renouvelle le contrat de location au cavalier Provana pour les 9 années à venir, mais on apporte quelques ajouts au « *cahier des charges* ». En particulier, la commune s'engage « à faire construire à ses frais un mur en pierres sèches, de retrait suffisant pour le bétail de la largeur et la hauteur nécessaires, nommé communément « *gias* », lequel devra être réalisé près de la nouvelle fabrique et dans un site adapté. Le fermier pourra utiliser le bois de taillis pour son propre usage sans tronçonner ou abîmer les plants. Il ne pourra introduire aucune servitude et « *pendant ce fermage, la présente commune ne subira pas le moindre dommage, elle devra plutôt en recevoir des améliorations, en somme il devra tenir cet alpage en bon et honnête père de famille.* »

En outre, le passage par la seule voie publique est recommandé « *sans léser de particuliers pour ce tel passage et particulièrement sur les lieux dits Pian della Losa, tout comme au Pian della Mussa, de ne pas s'y arrêter avec les bêtes en poursuivant leur trajet.* »

Les pommes de terre à Balme

En 1799, dans la lancée de ce qui se passait de l'autre côté des Alpes, où la pomme de terre était devenue une des principales composantes du régime populaire, la variété jaune de ce tubercule fut aussi introduite à Balme. Nous ne savons pas, si par le passé, il en fut cultivé d'autres espèces, mais il est certain que cette innovation contribua de toute façon à sauvegarder l'alimentation des montagnards soumis en ces années à la dure épreuve de la famine, suite à une pluviosité exceptionnelle.

Du manuscrit conservé dans les archives communales, nous apprenons toutefois que ce fut justement le fermier de l'Alpe Ciamarella, le chevalier Ottavio Provana di Collagno (1757-1833), par ailleurs commandeur de l'ordre hiérosolimitain (*ordre pontifical ndlr*). Ce dernier, descendant d'une des plus anciennes et importantes familles féodales du Piémont avait embrassé la carrière militaire dans l'armée royale dès 1773, parvenant en 1800 au grade de lieutenant-colonel d'infanterie et de colonel du corps royal des volontaires de la capitale. Pendant les années d'occupation française, il développa aussi une passion pour l'agriculture et l'élevage, jusqu'à s'intéresser à l'introduction de moutons de race mérinos en Piémont. À

ce propos, il fit, en 1799, un discours lors d'un rassemblement de la Société Royale Agricole de Turin dont il était membre honoraire. Le sujet en était « *l'introduction de moutons à laine très fine en Piémont et les moyens adaptés à sa réussite* ».

Par un curieux hasard, deux cents ans plus tôt, la famille Provana, du rameau Leyni, avait cédé les biens et droits féodaux qu'elle avait sur Balme au noble Giovanni Castagneri *Lèntch*.

Peut-être est-ce une simple coïncidence, ou bien le fruit normal d'échanges entre les deux versants : mais à Bessans, le village frontalier sur le versant opposé de la montagne, on a aussi vu, pour la première fois et en cette même année, la nouvelle de la culture de la pomme de terre, comme le mentionne l'historien français Francis Tracq dans sa recherche intéressante sur l'alimentation en pays de Savoie.

L'Alpe communale Pian Bosc, Djassât, Tchamaréla

Parmi les nombreux alpages encore présents aujourd'hui sur le territoire de Balme, le plus important en dimension et par sa qualité de pâturage est certainement l'alpage en propriété communale. Il est constitué de trois espaces situés à des altitudes variées, permettant une exploitation adaptée à la croissance de l'herbe selon la période. La première étape se situe au lieu Pian Bosc, situé à la limite du territoire d'Ala di Stura, sur le parcours rejoignant l'Uja de Mondrone. Le second lieu est prévu au Pian della Mussa à l'Alpe *Djassât* (Giassât) quand le parcours se termine sur l'ample replat de *Tchamaréla* (Pian Ciamarella). Le berger débutera sa transhumance début juin pour la terminer en septembre, s'arrêtant dans chaque lieu selon la disponibilité en herbe, variable selon les conditions climatiques. Les différents bâtiments ont été rénovés, encore récemment, en cherchant à en garder les caractéristiques originales de construction. Aujourd'hui, Pian Bosco et Giassât sont rejoints par la route tandis que Pian Ciamarella est relié par un sentier qui permet d'y accéder en environ une demi-heure. Sur l'Alpe Giassât, au Pian della Mussa, ont été récemment effectués des travaux d'amélioration sanitaire et d'hygiène dans les locaux de caséification. C'est le premier alpage à en être pourvu en territoire balmais. Encore aujourd'hui, quand un berger affiche un nombreux troupeau, on lui dit « *ou vòout fari Tchamaréla* » (tu veux faire Ciamarella) au sens d'avoir l'ambition et la capacité de louer l'alpage communal.

Il faut remarquer comme aux environs de Pian Ciamarella, il ne pousse pas d'arbre utile à la combustion, ainsi tout le bois nécessaire doit être transporté à dos de mulet depuis le Pian della Mussa situé plus bas. Ainsi, par le passé, comme cela se faisait au village frontalier de Bessans, on utilisait pour le feu les excréments séchés des animaux. Il semble qu'aurefois, grâce aussi au pâturage particulier du plateau riche d'une herbe dite « *bourtchàtta* », on produisait une quantité honorable de fontine.

Le loyer de l'alpe communale

La commune de Balme s'emploie encore de nos jours à louer ses alpages dans des formes traditionnelles. Un contrat d'adjudication est cependant en vigueur, seulement changé en partie, qui nous permet de décrire la façon dont peut être géré correctement un alpage de montagne, bâtiments et terrain compris.

La période d'alpage est à retenir selon l'article du règlement cité entre le 10 juin et le 30 septembre, et seulement si la saison le permet. Elle peut être prolongée jusqu'au 10 octobre. La charge de bétail admise varie d'un minimum de 65 à un maximum de 100 bovins laitiers et un minimum de 250 brebis. Le dit bétail pourra être remplacé en proportion de 6 ovins pour une vache à lait ou bœuf, variable selon l'âge entre 3 têtes et une et demie pour chaque bovin laitier. En cas de substitution complète avec des ovins, la charge est de 800 têtes. Parmi les clauses du règlement, une attention particulière est portée au fumage qui devra être effectué pendant l'inalpage par des canaux d'irrigation ; en cas d'impossibilité (à cause de la sécheresse) le fumier devra être étendu uniformément, « *spécialement dans les zones nécessiteuses* ». Le parage des brebis, soit l'espace clos pour le repos nocturne,

« s'effectuera sur les zones plus maigres et en ce but, toujours en amont des fabriques, exceptionnellement en aval sur des zones où l'on ne peut pas faire venir le fumier par irrigation. Le parc devra être déplacé au moins tous les deux jours pour permettre un fumage uniforme. »

Une attention certaine est accordée aux arbres des lieux « qui pourront être ébranchés jusqu'au tiers inférieur de leur hauteur » et le responsable pourra « se servir du bois retiré à usage du pâturage, mais il ne pourra pas utiliser pour son compte de plantes ligneuses de toute espèce et dimension ». Le locataire est tenu d'épierrer sa zone de pâturage pour au moins deux hectares à l'année et d'éradiquer les buissons de genévrier et de rhododendrons sur la même surface, ainsi que d'améliorer la couche d'herbe par semaison manuelle au cas de mauvaises conditions végétatives. Devront évidemment être traités avec respect et attention les biens immobiliers de son ressort et les matériels assignés.

La détermination du loyer

L'article relatif à la vente du lait était particulièrement curieux. Le responsable avait, de fait, parmi ses devoirs contractuels et jusqu'à quelques décennies, celui de fournir, durant la période d'alpage, le lait nécessaire à la population de Balme et de ses hameaux. Ce lait devait être porté au lieu de distribution (généralement un local au centre du village, pendant un temps, ce fut l'ancien siège de la mairie) alors que la quantité demandée dépassait les 20 litres, garantissant en outre les critères sanitaires et de teneur en gras prescrits par les lois en la matière.

La définition du contrat annuel de la location due par le fermier de l'alpage communal n'était pas fréquente, mais se déterminait avec la quantité de 900 kg de beurre au prix établi par une commission spécialisée. Cette commission, habituellement constituée de tout le conseil municipal, était tenue d'établir chaque année le coût du beurre au kilo avant le 15 septembre. Ce chiffre, multipliant le nombre fixé de kilos, constituait ainsi le montant du loyer qui, normalement, suffisait à couvrir le coût du déneigement de tout le village durant l'hiver suivant. Il fut toujours considéré que le beurre avait une valeur beaucoup plus élevée que celle du fromage, voire double à certaines périodes. Au contraire, de nos jours, il est beaucoup moins recherché à cause des contre-indications diététiques et son prix au kilo équivaut quasiment à celui de la tomme.

Après des siècles de transformations, la gestion correcte de l'alpage communal et la conservation de ses nombreux édifices constitue encore un motif d'orgueil pour les Balmais, attachés à cette activité qui caractérise la naissance de l'économie agricole dans la haute vallée. En continuité avec une tradition qui concernait autrefois chaque famille et qui saura sûrement garder sa propre raison d'être dans le futur.

Une fontaine particulière

Claudio Santacroce

Il était une fois à Turin une petite fontaine d'où jaillissait une eau très pure et fraîche, la plus pure et la plus fraîche de la ville : car cette eau arrivait directement du Pian della Mussa.

La petite fontaine se trouvait vers la fin du Cours Vittorio Emanuele, en provenance du centre, sur la voie arborée de gauche qui sépare les cours centraux de la contre-voie, juste devant l'actuel numéro 235, à quelques mètres de l'élargissement de la Piazza Rivoli.

À toute heure du jour, deux ou trois clients stationnaient devant la petite fontaine, armés de bidons et dames-jeannes, grosses bouteilles qu'ils approvisionnaient pour quelques jours de cette eau très particulière.

Puis, la petite fontaine a été éliminée, peut-être parce que des *aficionados*, souvent garés en double file, ralentissaient le passage des transports venant de Piazza Rivoli et se dirigeant vers le centre.

La conviction que l'eau de la fontaine soit justement celle du Pian della Mussa était pourtant un exemple éclatant de « légende métropolitaine » puisque, depuis toujours, les eaux en provenance de diverses sources qui approvisionnent l'aqueduc turinois, se mélangent entre elles et...avec l'eau prélevée et épurée du Pô.

C'est pourquoi cette histoire n'a pas une fin heureuse et même, elle aurait dû commencer par ces mots « à Turin, autrefois, l'eau pure du Pian della Mussa n'existait pas ».

Les anciennes unités de poids et mesures des vallées de Lanzo

Claudio Santacroce

L'histoire des unités de mesure commença dès la préhistoire quand l'homme sortit des cavernes et devint constructeur de cabanes et de pilotis, ou quand, simple chasseur-cueilleur, il se transforma en cultivateur, berger, artisan. Il découvrit alors l'utilité d'échanger les produits de son travail avec ceux des autres hommes dans son espace, et au-delà de sa tribu ou de son village.

Les premières mesures, dont la nécessité se fit sentir, furent celles de longueur et furent anthropométriques, c'est-à-dire dérivant des différentes parties du corps, utilisées en comparaison : pouces, paumes, coudées ou bras, longueur des bras tendus, pieds, pas, double pas. De telles mesures étaient, par leur nature même, assez variables.

L'homme inventa ensuite les mesures de capacité pour pouvoir quantifier les liquides et les solides fluides (céréales, farine, sel, châtaignes ...etc). Plus tard encore, vint la nécessité de mesurer des matériaux solides et ne se prêtant pas aux mesures volumétriques ; naquirent ainsi les mesures de poids évaluées par des balances progressivement toujours plus perfectionnées, particulièrement pour ce qui concerne le poids des monnaies et des métaux de valeur.

Les Romains dont les mesures dérivait de celles des Grecs, basées sur le système anthropométrique, furent les premiers à pressentir la nécessité, afin de favoriser les échanges et le commerce, d'unifier les unités de mesure utilisées dans les régions de l'empire : l'as devint ainsi l'unité fondamentale pour la longueur, les surfaces, les volumes, poids et monnaies.

Les mesures romaines furent à l'origine des mesures en usage dans les différents pays européens, adaptées selon les exigences locales, les influences barbares, corruption et dévaluation, jusqu'à l'adoption, de nombreux siècles plus tard, d'une mesure astronomique dont la référence, non plus liée à l'homme, mais à la terre, puisse être facilement retrouvée en cas d'altération ou de perte. Ce fut le motif qui poussa les savants de la fin du XVIIIe à élaborer le Système Métrique Décimal, aujourd'hui adopté dans presque le monde entier. Avant l'introduction du SMD, au contraire, chaque état, même chaque région et souvent chaque commune, avait ses propres unités de mesure.

Les informations sont assez rares concernant les poids et mesures repérables au Moyen-Âge et à la Renaissance. Il est très difficile d'établir en particulier l'exacte numération de valeur des mesures et donc des rapports existant entre elles. Pour ce qui concerne les valeurs de Lanzo, on trouve les données les plus anciennes dans les comptes de la châtellenie de Lanzo qui comprenait toutes les communes de la vallée dont celles de la vallée de Viù. Remontant aux comptes de 1730, l'historien Luigi Cibrario définit la valeur de la livre de Lanzo correspondant à 367,11/4 g et celle de Belangero à 300,4 g. on peut trouver d'autres informations, toujours tirées des comptes de la châtellenie dans *Lanzo, studio storico* (1887) de Leopold Usseglio.

La livre, unité de poids, se divisait en 4 quarterons ou en 12 onces ; l'once en 8 octaves. Pour les mesures de capacité destinées aux matières sèches (grain, châtaignes, noix, sel, farine) on utilisait le boisseau qui se divisait en trois setiers dans le compte de 1312 du châtelain Ribaldo di Ripalta : 4, dans le compte de 1377- 1380 d'Aresmino Provana ; 8 dans le compte de 1411 – 1412 de Francesco di Castiglione. Le setier équivalait à 2 éminées ou 4 quartes, la quarte se divisant en 6 garbins ou bien 4 esculées, l'esculée valait 4 « amboscate ».

Pour mesurer le drap et l'étoffe, on utilisait le ras tandis que la toise servait à mesurer les lauzes.

Il est possible de sortir d'autres données des comptes d'Aresmino Provana (septembre 1377 à septembre 1380) pour les mesures de capacité des matières sèches. Le muid était évalué à 88,216 l, le sétier à 22,054 l, l'éminée 11,22 l, le quartain 5,4 l.

Pour les mesures agraires, pas de données puisqu'on parlait de « pecia terra », soit une pièce de terre. Pour les mesures de poids, il y avait la livre. Pour le foin, on parlait de « faxio » c'est-à-dire de fascines. Pour les mesures de capacité des liquides, la brante valait 85,56 l et le setier 47,75 l.

On arrive enfin en 1612, quand le Duc Charles Emmanuel Ier de Savoie décide d'unifier et réglementer les unités de mesure de ses domaines au-delà des monts, c'est-à-dire en Piémont fixant par un édit adapté les nouvelles unités de mesure destinées à remplacer les plus de 3000 mesures alors existantes.

Les unités de mesure établies par Charles Emmanuel Ier concernent les onze anciennes provinces du Piémont, soit Turin, Ivrea, Suse, Pinerolo, Cuneo, Saluzzo, Mondovi, Alba, Asti, Vercelli, Biella.

Conservèrent, au contraire, leurs mesures locales jusqu'à l'adoption du système métrique décimal, les régions au-delà des Alpes : Chambéry et Savoie, Nice et Provence, la vallée d'Aoste, puis, les provinces récemment acquises, Casale et Monferrato, Alessandria, la Lomellina et enfin la Sardaigne.

Toutefois, même dans les anciennes provinces, les anciennes mesures devaient rester longtemps en vigueur dans l'usage populaire. Ainsi se succédèrent pendant des années édits et règlement imposant les nouvelles mesures et leur vérification.

Les mesures établies par Charles Emmanuel I restèrent en vigueur pratiquement de 1612 à la fin du XVIII e ; elles furent remises en usage, avec de légères variantes, après la Restauration post-napoléonienne en 1818, avant d'être ensuite supprimées avec l'introduction définitive du SMD en 1850, dans tout le royaume de Sardaigne.

L'édit du 5 juin 1612 « *uniformisation, soit tarif des mesures et poids pour tous les états de S.A. de là des monts* » établissait les unités de mesures suivantes :

Mesures de longueur : l'unité de mesure est le trabuc qui se divise en 6 pieds liprandi, le pied liprando en 12 onces, l'once en 12 points, le point en 12 atomes.

2 trabucs forment la perche.

8 onces constituent le pied manuel.

Draps et étoffes se mesurent avec le ras de 114 onces.

Bois et foin se mesurent avec la toise de 5 pieds manuels.

Rapporté au SMD, le trabuc (72 onces, de 12 points de 12 atomes) équivalait à 3,082 m.

Mesures agraires et de surfaces : l'unité de mesure est la journée correspondant à l'espace qu'un couple de bœufs pouvait labourer en une journée, subdivisée en 100 tables.

La table est le carré de la perche et se divise en 12 pieds de superficie.

Ce pied se divise en 12 onces, l'once en 12 points, le point en 12 atomes.

Rapporté au SMD, la table (de 12 pieds de table, de 12 onces, de 12 points) équivalait à 38,009 m².

Mesures de volume : Pour les maisons et les fosses, l'unité est le trabuc³, pour les puits, la toise³, pour les murs, le trabuc avec pour base le trabuc² et 12 onces de hauteur.

Il se divise en 6 pieds et le pied en 12 onces...etc.

Mesures de poids : la mesure commerciale est la livre de 12 onces, l'once se divise en 214 deniers et le denier en 214 grains. Pour la monnaie, l'unité de mesure est le marc de 8 onces. Rapportée au SMD, la livre équivalait à 368,845 g.

Mesures de capacité pour les liquides : La brante, douzième de la charretée, est l'unité de mesure ; elle se divise en 36 pintes, la pinte en deux bocaux et le bocal en deux quartains. Rapportée au SMD, la brante (36 pintes de 4 quartains) équivalait à 49,284 l.

Mesures de capacité pour céréales, légumes, châtaignes... etc : L'unité de mesure est l'éminée ; la moitié de l'éminée est dite quarte, le quart d'éminée, double coupe, un huitième d'éminée, la coupe, un seizième d'éminée, demie coupe ; un trentième d'éminée, double esculée, un soixante-quatrième d'éminée, l'esculée.

Un cent-trente-deuxième d'éminée vaut une cuillère ou coupelle ; 6 éminées ou trois setiers valent un sac, 6 sacs, la charretée.

Rapportée au SMD, l'éminée (8 coupes de 24 cuillères) équivalait à 23,005 l et le sac (6 éminées de 8 coupes de 24 cuillères) à 138,033 l.

Pour obtenir le poids en grammes ou en kilos, on doit multiplier les litres par le poids spécifique de la denrée.

Par exemple, une éminée de seigle correspond à environ 16 kg (23 l X 700 (poids)).

Il fut établi pour chaque commune, l'adaptation de l'ancienne à la nouvelle unité de mesure relativement au trabuc, la table, la livre, l'éminée, le sac, la brante, mesures dont toutes les autres pouvaient dériver.

L'édit de 1612 citait les communes suivantes pour ce qui concerne les vallées de Lanzo : Lanzo et vallées, Ceres, Pertusio, Pessinetto, Cantoira, Chialamberto, Groscavallo, Alla, Viucco, Lemie di Lanzo, Usseglio di Lanzo, Lemie di Usseglio (peut-être Forno di Lemie). Dans le val du Tesso : Coazzoglio, Monastero et, en outre, les communes de Villanova, Grosso, Mathi et Balangero (aussi Cafasse qui fait partie de ces deux communes).

On peut noter que la liste des communes était incomplète. Il y manquait Balme, devenue commune autonome et détachée d'Ala deux ans plus tôt, Germagnano et Traves qui faisaient encore partie de la commune de Lanzo ; Mezenile.

Il est pourtant évident que cette même adaptation valait aussi pour les communes non citées à l'instar des communes citées.

Trabuc : 89 onces, 0 points, 11 atomes : 3,813 m

Table : 18 pieds, 4 onces, 5 points : 58,178 m²

Livre : 10 onces, 15 deniers, 5 grains : 326,848 g

Éminée : 0 éminée, 7 coupes, 15,5 cuillères : 21,831 l

Sac : 5 éminées, 5 coupes, 20 cuillères : 131,802 l

Setier : 1 brante, 6 pintes, 0 quartain : 57,498 l

Faisaient exception aux valeurs citées, celle de la brante de Grosso qui était de 32 pintes équivalant à 43,808 l et toutes les mesures du col San Giovanni, alors commune autonome à la frontière entre la vallée de Viù et le Val de Suse correspondant aux mesures d'Avigliana.

Il est intéressant de comparer les valeurs valides pour les vallées de Lanzo avec celles de la capitale, Turin, dont les mesures rapportées au SMD étaient :

Trabuc : 2,845 m

Table : 32,377 m²

Livre : 313, 774 g

Éminée : 30,609 l

Sac : 123,654 l

Brante : 49,284 l.

La production du charbon de bois

Mario Caiolo

Pour la phase de calcination du minerai, on utilisait des quantités considérables de bois sec et pour les travaux de finition dans les forges, on utilisait beaucoup de charbon de bois.

Le bois utilisé pour produire ce charbon pouvait provenir d'essences diverses, soit légères, dures et résineuses, mais, normalement, on utilisait le bois de châtaignier ou bien de hêtre. La carbonisation du bois commençait environ trois mois après la taille des arbres et durait jusqu'à l'arrivée des premières neiges. La méthode utilisée était celle des bûchers ou des meules dites « *l'cerbunere* ».

On aménageait une aire dite « *airal* » de 5-6 m sur 4-5 m avec un mur à sec vers l'aval si la pente était raide. Au centre de l'aire, on disposait quatre colonnes de bois hautes de deux mètres en laissant un vide à l'intérieur, puis on les reliait entre elles et parfois on mettait une croix de bois sous 4-5 cm de terre en correspondance avec la cheminée ; c'était un rituel propitiatoire.

Autour des quatre colonnes, on plaçait à la verticale les différentes pièces de bois disposées sur deux étages jusqu'au sommet et puis on ajoutait du bois jusqu'à obtenir une forme conique. Ces opérations terminées, on plaçait des morceaux de bois plus petits entre les plus gros morceaux, pour rendre les surfaces uniformes, avant de remplir les fissures avec des feuilles. On étendait alors une couche épaisse de 8-10 cm de terre grasse sur toute la surface de la meule. On plaçait une pierre plate au sommet et, à part, on préparait une grande quantité de petits morceaux de bois en vue de la création d'un brasier. Quand on avait au moins 6-7 pelletées de braises, on pouvait donner le départ de la combustion de la meule. On insérait la braise par le haut de la cheminée et, toutes les deux heures, l'on ajoutait des petits morceaux de bois pour alimenter le feu. Les opérations duraient huit à neuf jours et jusqu'à leur terme, les charbonniers ne laissaient pas leur meule, même un instant, se relayant jour et nuit. Selon les nécessités, on ajoutait du bois ou bien, l'on ouvrait des trous d'aération ou, encore, l'on fermait les trous ouverts malencontreusement en veillant à ne pas enflammer et anéantir tout le travail.

Le premier jour, le feu montait sur 60-70 cm et les deux jours suivants jusqu'au sommet ; ensuite, au quatrième, il s'élargissait aux côtés. Du cinquième au septième jour, le bois se transformait en charbon et c'était alors le moment le plus dangereux, tandis que les huitième et neuvième jours, on retirait la terre grasse et les feuilles. On laissait refroidir toute la structure pendant au moins une journée, et puis, on commençait à démolir la meule, du haut vers le bas, en tournant tout autour et en veillant toujours à ce qu'elle ne se mette à brûler incidemment. On étendait tout le charbon sur l'aire à l'aide d'une pelle et d'un râteau avant de le mettre dans des sacs ou des paniers de porteurs.

La densité du charbon de bois ainsi obtenu dépendait, outre du type de bois et de sa teneur en hydrogène et oxygène, de la durée et de la température de combustion. La carbonisation est complète à 340-350°, mais le charbon noir, brillant et sonore, contient encore 10% de matières volatiles. En chauffant lentement la meule jusqu'à 400-500°, avec un bois encore humide à 20%, on a un rendement autour de 24 à 28% de charbon.

Quand les opérations sont menées dans les règles de l'art, on a un rendement moyen de 25%, mais si la distillation est trop rapide et la température élevée, le rendement descend à 15-18% et l'on obtient un charbon très fragile. Le charbon de bois, même s'il est très sec, contient environ 18-20% d'eau et son pouvoir calorifique tourne autour de 7000 calories au kilo. Les charbonniers restaient tout le temps près de la meule, quelles que soient les

conditions météorologiques, s'abritant sous des saillies rocheuses, s'il y en avait, ou sous des branchages.

Le charbon de bois de châtaignier était normalement utilisé par les forgerons et fondeurs alors que ceux de hêtre et de chêne rouvre l'étaient pour le chauffage domestique. Mais les charbons les plus appréciés étaient ceux de noisetier et d'aulne, hachés finement et utilisés comme ingrédients de la poudre à mine. Il y avait naturellement des différences dans la préparation des meules et le travail d'une vallée à l'autre, mais les phases principales restaient celles ici décrites.

La glace d'été : les moyens de réfrigération autrefois

Gianni Castagneri

La conservation des aliments a toujours eu un rôle prioritaire dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes. Si, aujourd'hui, congélateurs et réfrigérateurs ont heureusement résolu tous les problèmes, les temps ne sont pas si lointains où l'on recourait à bien d'autres artifices pour conserver les aliments.

Pour le lait, il suffisait d'immerger les chaudrons dans l'eau courante et fraîche qui était opportunément canalisée dans une cave, semi enterrée ou en partie enterrée, *le veillin*. Autre et à ne pas confondre était la *cròta*, une construction fraîche, utilisée au contraire pour la conservation des fromages, sans eau à l'intérieur, mais qui se caractérisait par son juste taux d'humidité favorisant la maturation des meules. Les maisons possédaient souvent un accès interne au *croutin*, garde-manger généralement creusé en sous-sol ou sous une roche.

Pour leur autoconsommation, les montagnards recouraient de temps immémorial à la salaison de la viande, qui, par un procédé de dessiccation, était transformée en *bèrna* pour permettre une consommation différée. Toutefois, avec la naissance et la croissance rapide du phénomène touristique, l'augmentation conséquente des consommations favorisées par les nombreuses activités hôtelières et de quelques boucheries, le problème de la conservation des mets s'amplifia. La capacité d'initiative des montagnards permit alors l'invention de solutions nouvelles et surprenantes.

Avec la création de constructions adaptées, partiellement enterrées et situées sur le versant à l'ombre, près de la Stura, on accumulait à la saison froide, de grandes quantités de glace, opportunément réalisées en déviant l'eau dans de petits bassins où elle se solidifiait. Elle était ainsi emmagasinée dans les *ghiassères*, les glaciers, utilisées l'été pour la conservation des viandes. L'une d'elles est bien visible en face de la vieille centrale hydro-électrique de Balme en remontant à l'envers le long du sentier qui conduit à la cascade de la Gorgia. Une autre, un peu en amont, réalisée par la famille Bricco *Camussot*, aux premières années du XXe siècle, tout contre l'abattoir, était indispensable pour servir des viandes fraîches au grand hôtel Belvédère. Tout autre était la typologie de la glacière située face au hameau Cornetti. Là, la glace était conservée dans une cavité naturelle du rocher et l'accès, encore visible, était protégé par un petit porche qui, en quelques mètres, conduisait à une vaste pièce de refroidissement, presque un puits naturel à ciel ouvert. Le transport vers le hameau était facilité par un petit téléphérique.

Pour les structures d'accueil au Pian della Mussa, on recourait à d'autres glaciers naturelles. L'une d'elles, dite *Bouiri dou Roulé* (le trou du Roulé) se trouve au fond du plateau de l'Alpe Roulé, à environ 2000 m. On y trouve encore une échelle de bois qui en facilitait l'accès aux acteurs du prélèvement et du transport de la glace qui s'était formée en toute autonomie durant l'hiver.

Plus bas, dans la pierraille, face aux maisons du Pian della Mussa d'en haut, *la Mussa at Zouiri*, il y avait une autre anfractuosité, la *Bouiri dou fassoulât* (le trou du mouchoir), qui voyait le même phénomène d'accumulation de glace. En tous les cas, il revenait souvent aux jeunes garçons d'accomplir ces tâches de prélèvement et de transport.

Il est probable que tout névé, susceptible de prolonger son existence en été, devenait objet de prélèvement. Mais dans la mémoire des Balmais, il s'est surtout transmis le souvenir du *Crot d'Oula*. Il s'agit d'une sorte de terrasse située vers 1900 m, sur le Mont Forte. Là, à l'extrémité d'un canal où se forme un cône de neige accumulée par les avalanches, se crée un névé qui peut durer tout l'été (une fois !). Les jeunes du pays étaient alors enrôlés pour monter avec le *garbin* (panier en osier à poser sur la tête et les épaules), recueillir la glace ensuite enveloppée de toile et utilisée pour alimenter les glaciers. Dans d'autres circonstances, par exemple la mort accidentelle d'un bovin, on transportait la viande et on l'enterrait directement dans le névé pour sa conservation. Le toponyme « Oula » pourrait se référer à la forme creuse et semi-circulaire du lieu, un large bassin parsemé de gentianes en été.

C'étaient des temps et des tâches difficiles dont on peine à garder la mémoire, tâches heureusement supplantées grâce au perfectionnement technologique. Ce paramètre de confrontation entre deux époques montre, comme nous le rappelle la fonte des glaciers, que le froid même est devenu désormais, bien ou mal, celui d'autrefois.

Nous remercions Pancrazio Castagneri (Gino) et Michele Castagneri (Tucci) pour leurs précieux témoignages.

Les médicaments conseillés de Don Perotti

(seconde partie) Mario Arnesi

Nous poursuivons la publication des conseils thérapeutiques laissés par Giuseppe Perotti , curé de Balme jusqu'en 1921

Pour tranquilliser le sang et dormir tranquillement : huit plants de millepertuis avec les feuilles, fleurs et plantes séchées à l'ombre dans un demi verre d'eau, bouillies pendant huit minutes.

Pour renforcer l'estomac : prendre de la ouate, de l'encens et de l'eau-de-vie ; le tout bien mélangé, l'appliquer au creux de l'estomac.

Remède infailible pour les brûlures même les plus fortes : prendre deux doigts de lait de femme dans un verre. On enduit les brûlures tous les quarts d'heure avec ce lait au moyen de la barbe d'une plume de poule. En peu de jours, la plaie se cicatrisera et la douleur cessera comme par enchantement. Mais il faut renouveler les onctions tous les quarts d'heure au moins jusqu'à l'arrêt de la douleur.

Assèchement des tumeurs : prendre des feuilles de verveine au jardin ou dans la campagne. Les hacher en quantité et appliquer sur la tumeur. On verra bientôt couler le sang par les pores sans la moindre lésion de la peau. Ce remède est aussi excellent pour le mal de tête, appliqué sous la nuque, soit à l'arrière du cou. Cela fera jaillir beaucoup de sang et allègera aussi la tête.

Pour guérir en peu de jours les gerçures ou les crevasses sur les seins des femmes, spécialement accouchées : prendre chez le droguiste du beurre de cacao et l'on en met à chaque fois un petit morceau de la taille d'un pois chiche. On l'étale avec soin avec une petite brosse de bois (et pas avec les ongles) sur un chiffon de toile bien propre, on passe avec soin avec la brosette jusqu'à ce qu'apparaisse la trame de la toile. Et on l'applique ainsi sur les crevasses, on renouvelle toutes les 24 heures.

Pour se soulager du trop plein de lait : si une femme ne trouve pas qui veut lui sucer le lait, on ne voudra pas pour cela obliger quiconque, elle prend une pipe neuve de terre à un sou, applique à la pointe de la mamelle le large de la pipe et l'on se met à la bouche le *toujò* et l'on verra que le lait viendra immédiatement en bouche et l'on pourra se le sucer sans gêner les autres.

Pour les bosses, contusions, coupures qui s'infectent ou gonflent : prendre un oignon, le faire cuire sous la cendre, le peler avec soin, le hacher, puis le mélanger avec du beurre frais et l'appliquer sur la plaie ou le gonflement, que le mal soit sur une main, un bras ou une jambe ou toute autre partie du corps. Changer cet emplâtre au moins deux fois par jour ; puisqu'absorbant toute la chaleur du mal, non changé, il ne servirait à rien.

Pour le mal des yeux et aussi pour les tumeurs installées et en toute stase du corps : prendre deux pommes de terre saines et les râper, crues, avec la râpe à fromage, bien malaxer le tout et l'appliquer sur la peau à l'endroit du mal avec le souci que cette pâte ait au moins 2 cm d'épaisseur et la changer surtout pour les yeux au moins toutes les heures.

Pour le mal de foie : oindre la partie souffrante de pommade de ciguë qui se vend en pharmacie.

Contre les petits vers : manger un petit morceau de sel ou bien un peu d'ail cru et avec le même ail, oindre le cou et l'estomac. Pour finir, appliquer au creux de l'estomac un emplâtre composé d'encens et d'eau-de-vie et manger quelque ver rôti.

Pour les gonflements : appliquer des feuilles de plantain, herbe des plus communes.

Pour arrêter les hémorragies sanguines : on utilise les compresses hémostatiques Pagliari vendues à Turin chez Soave, via Bogeno, 10 à 80 cent. le paquet.

Pour les douleurs des femmes et notamment pour l'arrêt des saignements menstruels : on utilise la poudre des sœurs Goujo vendue à Turin via S. Tommaso, pharmacie Barricala.

Pour les maux d'oreilles : prendre un peu d'huile de camphre et d'éther sulfurique et en baigner les oreilles avec un peu d'ouate.

Pour les douleurs d'allaitement et les seins des accouchées : chercher à extraire autant que possible le lait avec l'aide d'un bébé ou toute autre personne. Si l'on peut avoir un chiot à la mamelle, ce sera encore mieux, car il téterait le lait mieux que quiconque. Si cela ne suffit pas et que la poitrine de l'accouchée continue à être douloureuse, alors il faudra lui appliquer sur le ventre continûment et en grande quantité des émoullients comme la mauve, les graines de lin en poudre, pain et lait, farine de seigle, etc ; en faire de petites polentas et les appliquer sur l'estomac afin d'en provoquer la suppuration. Si, après quinze jours, le mal ne cesse pas, deux ou trois saignées hâteront la suppuration. Après quoi, la douleur cessera, il sortira beaucoup de pus et aussi un peu de lait. Il faudra pour cela continuer à appliquer quelque cataplasme de mauve en ayant soin de garder l'estomac propre pour nettoyer de la sanie et poursuivre l'extraction du lait, lequel revient ordinairement et permet l'allaitement du nouveau-né.

Le 12 août, il y a cent ans, le guide balmais Domenico Castagneri (Tucci) perdait la vie avec un client, chutant de 400 mètres sur le versant nord de la pointe d'Arnaz. Leurs piolets furent retrouvés onze ans plus tard à 18 m du sommet. Suit l'article du journal alors paru :

Les détails de la catastrophe alpine à la Pointe d'Arnaz

La Stampa (15.08.1912)

Des détails sur la catastrophe alpine à la Pointe d'Arnaz le 14 au soir

La quiétude de notre vallée a été perturbée par une grave catastrophe alpine où ont perdu la vie un vieux guide aux qualités éprouvées et un concitoyen. Giuseppe Cornaglia et Federico Bravo rejoignaient Balme dimanche matin avec comme but l'ascension de la Pointe d'Arnaz qui, c'est connu, culmine à plus de 3500 m, dominant sur le versant italien le lac dénommé della Rossa et s'abaissant graduellement sur le versant savoyard, désormais français.

Dans l'après-midi, les deux alpinistes accompagnés du guide Domenico Castagneri, dit Minot de Balme et âgé de 61 ans, montèrent au Pian della Mussa, puis au dit « Crot del Ciossinet » où ils passèrent la nuit. Le lundi matin à l'aube, ils quittèrent le refuge pour se diriger vers la Pointe d'Arnaz avec un très beau temps ; ils parvinrent peu après 6 h au col où ils décidèrent de faire l'ascension par le versant français, plus rapide, mais aussi plus difficile. De suite, on forma la cordée avec, en tête, le guide Castagneri, en dernier Bravo et au milieu Cornaglia avant de commencer donc la montée sur le versant français, beaucoup plus difficile par son rocher et assez à pic sur le glacier, complètement recouvert par la neige tombée abondamment les jours précédents et rendant le passage très dangereux. À ce moment, il y aurait eu contestation entre les clients et le guide, voulant pour les uns poursuivre par le rocher qui leur semblait plus sûr alors que le guide, se fiant à son habileté et son expérience, assurait que le passage sur la neige était chose aisée. Ils pensèrent aussi à retourner en arrière, mais la descente se présentait comme difficile côté français, alors que, versant italien, elle était plus facile. Après environ trois heures de marche, ils parvinrent à environ 50 m du sommet ultime. Alors qu'ils traversaient un couloir, Castagneri, en premier de cordée, fait un faux-pas et dévisse, entraînant dans sa chute les deux alpinistes qui firent une chute d'une centaine de mètres, tout au long de la pente abrupte. Castagneri et Cornaglia furent tués sur le coup alors que Bravo ne subit que des contusions et blessures sur tout le corps, sa chute ayant été amortie par les deux compagnons de cordée le précédant, qui s'étaient fracturé le crâne sur les rochers. Bravo resta cependant assomé et ne revint à lui que longtemps après sa chute. Après avoir repris ses esprits, il constata que ses deux pauvres compagnons ne donnaient plus signe de vie et donc, un peu en se laissant glisser, un peu en se traînant, il parvint au bout du glacier où il tomba sur un berger qu'il mit de suite au courant de la catastrophe. Ce dernier courut sûrement au village d'Avérole porter la nouvelle. À Avérole, une caravane de secours fut organisée pour rejoindre Bravo, le transporter sur le plat pour les soins nécessaires. Les corps de Castagneri et Cornaglia furent au contraire transportés au Crot del Ciossinet par la Pointe d'Arnaz. Pendant ce temps, hier matin, Bravo descendait à Bessans d'où il expédiait deux télégrammes, l'un à sa famille pour la rassurer, et l'autre à celle de son ami Cornaglia pour lui faire part de la triste nouvelle. De Bessans, il rejoignit Modane où il prit sans attendre le train pour Turin. La mairie de Balme, sitôt la nouvelle de la catastrophe reçue télégraphiquement depuis Bessans, parvint à organiser une caravane de secours et à en informer le Club Alpin.

La Stampa tous droits réservés

Lou biancoùn

La pierre blanche à fonction de protection

Gianni Castagneri

Sur les toits des maisons de village et d'alpage, les plus vieilles ou quelques-unes d'entre elles, restaurées depuis peu, on peut observer une pierre blanche placée à la pointe sommitale du faîtage. Ce qui pourrait, à première vue, ne sembler qu'un simple agrément esthétique, en un lieu où les pierres ne manquent pas, a eu en fait une fonction beaucoup plus ancienne, méconnue pour la plupart. Tentant une enquête auprès des plus anciens pour en connaître le sens, il me fut répondu que *lou biancoùn* servait à se protéger de la foudre. Fonction sûrement improbable, substitution probable dans l'imaginaire commun d'un rôle magique et mystérieux pour écarter les sorcières et de manière plus générale les influences maléfiques. Approfondissant encore, affleurerait alors la tâche lointaine de ce bloc de quartzite, appuyé au toit comme une amulette de protection, veillant sur la maison et ceux qui l'habitaient, qu'ils soient êtres humains ou animaux. Une défense contre l'inconnu qui trouve probablement ses racines dans le monde païen, mais qui parfois s'accommode avec les expressions de la religion catholique. De fait, il n'est pas rare de retrouver des oratoires, même anciens, surmontés d'une pierre blanche, conjuguant à l'évidence une action plus vigoureuse contre les forces du mal.

Pour rester chez nous, à Usseglio aussi, la tradition veut que la pierre blanche sur le chemin fonctionne comme une astuce pour chasser les masques et leurs maléfices. Dans les pays de culture walser en Piémont, au contraire, outre la valeur magique contre les esprits malins, elle est en même temps signal pour le passant, spécifiant l'origine culturelle et linguistique commune. Dans les montagnes bien plus lointaines du Tibet, les *labce*, tas de pierres sur lesquels volètent de petits drapeaux colorés, à fonction de prière, transmettent un rite millénaire pour s'attacher la bienveillance des dieux tutélaires. Les tibétains considèrent le blanc comme signe de respect à l'égard des ancêtres qui vénéraient les pierres blanches et chaque passant ne manque pas d'ajouter sa pierre au tumulus. En Chine, au contraire, la majorité des Qiàng, un des groupes ethniques reconnus officiellement, adhère à une religion polythéiste appelée Rujiao qui vénère la pierre blanche, effigie du dieu soleil, capable de porter la bonne fortune dans tous les aspects de la vie quotidienne. Là, les origines de la vénération de la pierre blanche se perdent dans les légendes, à l'époque où les Qiang émigrèrent du Tibet vers le Sichuan, un temps où il se dit que des pierres blanches furent posées au sommet de chaque colline et chaque croisement de route et de sentier, puisqu'ils ne voulaient pas oublier le chemin dans l'espoir de faire un jour retour vers leurs terres d'origine. Des pierres blanches sont placées aux angles des toits de maisons ou des tours comme effigies du soleil et à l'intérieur de chaque village Qiang. Au sommet de nombreuses collines est construite une pagode carrée, généralement de moins de 2 m de haut, entourée d'un cercle de pierres claires, avec un pinacle surmonté d'une grande pierre blanche.

Pour revenir à nos contrées, ne pas remettre le *biancoùn* à sa place lors d'une restauration de toit constituerait une transgression. Reste qu'il serait aussi intéressant d'en placer un sur chaque couverture de maison comme marque architecturale distinctive d'une culture, qui, tout en se renouvelant, saurait transmettre un regard vers les superstitions et les craintes de nos ancêtres, même si nous les savons aujourd'hui injustifiées. Et aussi, pourquoi, au fond, on ne sait jamais...

Chronologie Historique de Balme 1971-1990

Gianni Castagneri

1971-72 Fortes chutes de neige qui entraînent un isolement prolongé du village. Le 22 février, on atteint 405 cm de neige au sol.

1972 Le 26 juin, Yves Anselmet, 20 ans, de Bonneval sur Arc, descend à skis la paroi nord de la Ciamarella après avoir descendu, le 11 avril, la paroi nord de l'Albaron en Savoie.

1973 Inauguration du monument des Alpains.

- Réalisation de la route de la Molera ;

- L'ENEL assure la gestion du réseau de distribution électrique. Arrêt de la vieille centrale hydro-électrique.

1974 À nouveau, d'abondantes chutes de neige et l'isolement qui s'en suit. Une avalanche détruit la chapelle de Bogone. Le 5 mars, on atteint 347 cm de neige au sol.

- Le 10 mai, le conseil municipal approuve la création de deux aires de refuge et protection de la faune, une pour les chamois et une pour les bouquetins.

- La nouvelle carte du cadastre entre en vigueur, composée de 6349 parcelles et de 29 feuilles.

- Quintino Castagneri réalise de nombreux enregistrements pour la documentation musicale de Balme.

- Le 29 décembre, sont fêtés à l'hôtel Camussot, les cent ans de la première hivernale à l'Uja de Mondrone.

1975 Début mars, l'établissement pour l'embouteillage en verre des eaux minérales « Pian della Mussa » entre en fonction à l'initiative des époux Italia Cazzaniga et Giovanni Castagneri (*Barbunât*).

Années 70 Le hameau des Fré est relié par la route.

1977 Pour la première fois, est organisée une course à pied nommée « course des refuges » entre le refuge Cirié et le refuge Gastaldi. Il y aura une dizaine d'éditions successives.

1979 Inauguration le 4 novembre du nouveau parc du Souvenir à l'entrée du cimetière.

1980 Michele Castagneri *Tucci* reconstruit l'ancienne implantation pour la production d'énergie électrique démantelée quelques années plus tôt.

- Naissance du parcours de randonnée de la Grande Traversée des Alpes (GTA) qui prévoit un gîte d'étape à Balme.

Début des années 80 À l'initiative de la Communauté de Montagne des Vallées de Lanzo, sont installés des relais pour améliorer la réception télévisuelle.

1981 Dans la nuit du 1 au 2 janvier, un incendie se développe dans des prés privés de neige entre les Cornetti et les Fré sans causer de dommages aux habitations.

- Constitution d'une section de volontaires de la Croix Rouge Italienne qui sera opérationnelle en service ambulancier pendant 20 ans.

- Le plan de régulation générale entre en vigueur parmi les premiers en Piémont.

1982 Début des travaux pour la réalisation de l'école d'escalade du Ginevré, inaugurée quelques années plus tard en présence du Président des guides alpins ainsi que de l'alpiniste et écrivain célèbre Alberto Paléari.

1983 Une partie du vieux refuge Gastaldi est transformée en exposition permanente, détachée du Musée National de la Montagne à Turin.

1984 Restauration des fresques de l'église paroissiale.

- Don Lorenzo Guglielmotto, déjà curé et maire du village, fait don à l'église paroissiale du nouvel autel en bois réalisé par Mussner di Ortisei.

- Par décret ministériel du 21 septembre, les communes des Hautes Vallées de Lanzo sont déclarées d'éminent intérêt public, ce qui entraîne l'introduction de quelques engagements relativement au milieu et au paysage.

1985 Le 15 septembre, repérage dans le ciel, entre la Bessanèse et la Ciamarella, d'un objet volant non identifié entre 6 h et 14 h, peut-être un ballon stratosphérique.

1986 Installation du bivouac Gandolfo aux Lacs Verts.

- À l'intérieur de l'hôtel Camussot et dans le centre historique de Balme sont tournées de nombreuses scènes du film « Ces jours-là au Mont Blanc » de Nazareno Marinoni, à l'occasion du bicentenaire de la première montée au Mont Blanc.

- Réalisation d'une piste de patinage sur glace sur le terrain de tennis de l'hôtel Camussot.

1987 Le 28 juin, inauguration d'un bivouac au pied de l'Uja de Mondrone en hommage à Bruno Molino, chef et figure charismatique du secours alpin à Balme, disparu quelques années plus tôt.
- Inauguration au Pian della Mussa de la plaque commémorative célébrant le chant de « La Montanara » en présence de son auteur Toni Ortelli.

- Restructuration de la chapelle San Urbano.

1988 Manifestation de clôture au printemps pour la remise des prix du concours des écoles organisé par Effepi, association d'études du franco-provençal.

1989 Reconstruction du pont de Pakinò au « Mulin dou pount », le précédent ne permettant pas le passage des engins de déneigement.

Fin des années 80 Organisation de soirées avec conférences et projections par des alpinistes célèbres : Renato Casarotto, Gian Carlo Grassi, les Ragni de Lecco, ces derniers accompagnés de Casimiro Ferrari.

Années 80 Ces années sont caractérisées par des hivers extrêmement secs et pauvres en précipitations neigeuses.

1990 En avril, un éboulement se déverse sur la route du Pian della Mussa à Piatourà où un bloc de grande dimension endommage gravement le réservoir de Bogone pour l'aqueduc de Turin.

- Commémoration par une exposition et une série d'initiatives du centenaire de la disparition du guide alpin Antonio Castagneri « Toni di Tuni ».

La diffusion du Barmes News est libre, appréciée et encouragée